




## Conditions générales applicables pour les Baby-sitters de l'APE Apples, Bière et environs

-  Seuls les bébés âgés au **minimum de 3 mois** peuvent être gardés.
-  Les Baby-Sitters ne gardent **pas d'enfants malades**.
-  Les Baby-Sitters sont au bénéfice d'une **attestation de la Croix-Rouge** après avoir suivi le cours de Baby-Sitting.

Les Baby-Sitters s'assurent eux/elles-mêmes contre les risques  
d'accidents, maladie et responsabilité civile.

### Rémunération des Baby-Sitters

Pour 1 ou 2 enfants à garder	CHF 10.- / heure
Pour 3 enfants à garder	CHF 12.- / heure
Pour 4 enfants : 2 Baby-Sitters doivent être présent(e)s	CHF 10.- / heure par Baby-Sitter
Tarif forfait nuit (de 22h00 à 7h00)	CHF 50.-
Tarif forfait week-end (samedi matin au dimanche soir)	CHF 150.-

**Renseignements, inscriptions et demande de la liste :**  
[apples-biere@ape-vaud.ch](mailto:apples-biere@ape-vaud.ch) et/ou 076 375 18 10 Isabelle

**La cotisation annuelle est offerte aux 20 premiers  
nouveaux membres** de notre Association la première  
année civile. Ensuite le tarif est de **CHF 40.- par an**,  
dont 25.- sont reversé à l'APE Vaud (faitière).

